

HORS SÉRIE

VIVRE à VIRIAT

1977 - 2017

40 ans de
communication
municipale





édito



L'équipe municipale a souhaité éditer et vous offrir un numéro spécial marquant le 100e numéro de notre bulletin municipal et fêtant son 40^e anniversaire. Nous avons voulu marquer le coup en prenant le temps d'analyser ces quatre dizaines d'années de communication. Il faut dire également qu'à Viriat, avoir 40 ans, cela n'est pas rien ! Cela se fête obligatoirement et dignement, n'est-ce pas Mesdames et Messieurs les Classards ? Alors oui, du haut de nos 40 ans et 100 numéros, nous avons décidé de sortir ce bulletin spécial.

Nous constatons des évolutions sur le nom, la forme, le ton, la mise en page, les couleurs, le nombre de pages, le rythme avec des articles plus concis, plus percutants mais aussi moins détaillés, le lecteur d'aujourd'hui, abreuvé d'informations, exigeant d'aller à l'essentiel. De comptes rendus exhaustifs et austères des commissions municipales en passant par les délibérations des syndicats et du conseil municipal, le bulletin s'est ouvert sur la commune, donnant la parole aux associations, à l'intercommunalité de plus en plus présentes au fil des années, aux témoignages d'habitants, aux rencontres... Les photos sont venues renforcer cette communication qui est devenue de plus en plus visuelle.

Des évolutions oui mais aussi des ressemblances, avec une volonté inchangée depuis 1977, celle de créer un lien entre la mairie et les Viriat, de bien rendre compte en transparence, de donner les arguments de compréhension des décisions prises sur des sujets parfois très difficiles, voire polémiques.

Chacun a certainement en mémoire un ou plusieurs articles qui l'ont accroché, pour ma part et pêle-mêle, je citerai la présentation de la nouvelle école élémentaire, la découverte d'un autre monde en Roumanie, ou les résumés de nos (nombreux !) exploits sportifs. Alors n'hésitez pas, si vous vous voulez vous replonger dans le passé de Viriat, rendez-vous à la bibliothèque : on y trouve l'ensemble des journaux !

Bonne lecture !

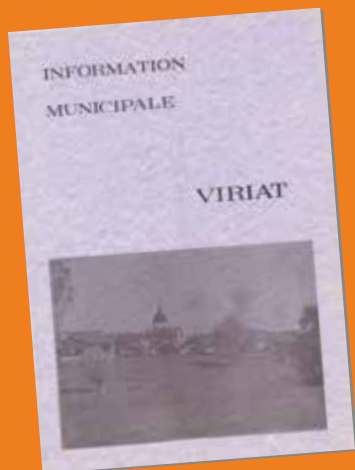
Bernard Perret
Maire de Viriat

VIVRE à VIRIAT

Numéro spécial municipal de la commune de Viriat — **Directeur de la publication :** Jean-Paul Boucher. **Rédaction :** Agence ComPouce — **Mise en page :** Hervé Goyard — **Impression :** Comimpress

Mairie : 204, rue Prosper Convert
01440 Viriat — Tél. 04 74 25 30 88
Courriel : mairie@viriat.fr
Site web : www.viriat.fr





1977 / 1987

Les débuts de l'information municipale

Créer d'avantage de liens et d'échanges avec la population a été à l'origine de la création du premier bulletin municipal en décembre 1977.

Dactylographiées sur une machine surement mécanique et photocopiées, les 25 pages recto-verso établissaient un compte rendu du travail des 11 commissions municipales de l'époque. Une lecture qui aujourd'hui nous paraîtrait fastidieuse et austère mais qui avait le mérite de proposer une vue globale du travail accompli à une époque où finalement, on lisait un peu plus...

Rédigé par les élus en grande partie, le bulletin ne comportait aucune photo.

Aller de l'avant !

ALORS, CA VA?...

Combien de fois en six mois ai-je entendu cette interrogation formulée par l'un de vous ?

Les 19 et 20 mars, vous avez fait confiance à une équipe municipale nouvelle. J'ai accepté la lourde tâche que cette équipe et vous m'avez confiée.

Aussi, derrière cette interrogation, rapide, abrupte, plusieurs questions se pressent : Arrivez-vous à dominer ces nouvelles responsabilités ? L'entente est-elle réelle au sein du conseil ? Que faites-vous ? et surtout où voulez-vous aller ? quels projets, quelles réalisations verront le jour dans les mois, dans les années à venir ? En un mot, quel avenir pour Viriat ?

Pour nous, le choix est fait, la réponse est claire : Viriat doit se développer et nous devons aller de l'avant !

Je laisse aux adjoints, aux présidents de commissions, le soin de vous présenter le résultat de nos recherches, de nos premières réalisations.

Je voudrais simplement redire pourquoi et comment nous entendons conduire cette évolution.

Autour de nous tout est mouvement : l'économie, les conditions de travail, les loisirs, la vie des sociétés, la vie familiale, les mentalités. La vie de la commune peut-elle rester à l'écart de cette évolutions ? Non ! Au contraire, notre communauté locale doit permettre à chacun de se situer, favoriser au maximum la prise de responsabilité, l'épanouissement personnel. C'est dans ce sens que nous essayerons d'avancer chacun à notre place.

Cependant, la commune est une entreprise et dans le monde d'aujourd'hui, une entreprise qui n'évolue pas est une entreprise condamnée ; elle disparaît ou est absorbée dans un groupe plus important, perdant bien souvent son caractère propre, ses initiatives. C'est vrai pour les exploitations agricoles, les commerces, l'industrie, c'est vrai aussi pour les communes. Cette évolution ne doit pas conduire à une concentration excessive, le plus n'est pas obligatoirement ennemi du mieux. C'est, je crois ce que nous avons voulu exprimer lors du référendum du printemps 1975.

Mais la responsabilité, la liberté c'est exigeant...même sur le plan financier. Si nous voulons développer les équipements collectifs, aller vers un meilleur service commun, chacun devra faire effort, s'imposer une certaine discipline.

Notre premier effort tendra à accroître la population d'une manière raisonnable ; d'abord pour répondre à une demande sans cesse croissante, ensuite pour partager la charge des investissements indispensables sur un plus grand nombre.

Parallèlement, nous travaillerons à créer d'autres ressources artisanales et industrielles. Les équipements sociaux-éducatifs pourront alors se développer favorablement. C'est différents objectifs ne peuvent être déterminés et atteints qu'avec la collaboration, la participation du plus grand nombre.

Collaboration et participation d'abord au sein du conseil : elle sont totales, permanente, sans arrière-pensée. Dès mon élection, j'avais manifesté ma volonté de travailler en équipe, d'être le maire de tous. Après une compétition électorale loyale, nous nous sommes facilement retrouvés à partir de réalisations concrètes, attelés à la même charrette. Que tous soient remerciés du soutien efficace qu'ils m'apportent.

Collaboration et participation des responsables de sociétés et de l'ensemble de la population. Les réunions de commissions extra-municipales, les multiples contacts que nous avons déjà établis avec les uns et les autres montrent combien vous êtes attentifs et décidés à apporter votre contribution à la marche de la commune. Poursuivrons dans cette voie...exigeante pour les élus.

Collaboration également avec les communes alentour et notre grande voisine Bourg. Le développement de notre commune doit s'insérer dans le développement équilibré de notre région. Il n'est pas pensable qu'une ou plusieurs communes tirent constamment la couverture de leur côté.

Nous avons à tenir compte des situations, des possibilités et des besoins de chacun. Nous travaillerons dans un esprit d'ouverture, recherchant le bien commun.

Des perspectives ambitieuses ?...des raisons d'aller de l'avant !

Pierre Fromont
Maire



1977 / 1987

N°8 décembre 1980

Le journal évolue

La couverture passe en deux couleurs, le papier est glacé. La machine à écrire s'est modernisée. L'impression se fait chez un professionnel. Les textes étant mieux organisés, la pagination descend à 16 pages.



Automne 1983

Le premier numéro de Faites connaissance avec Viriat, une plaquette de présentation de la commune pour les nouveaux habitants. Il venait en complément du bulletin d'information municipal. On peut retrouver toute l'information sur les associations, ainsi qu'un plan de la commune en pièce jointe.



BIENVENUE

A
—
VIRIAT

Réalisée à l'initiative de la Commission d'Information du Conseil Municipal avec la participation de l'ensemble des sociétés locales, cette plaquette se veut être d'abord moyen d'accueil et d'information pour les nouveaux habitants de la commune.

A vous tous qui avez choisi VIRIAT pour lieu de résidence, soyez les bienvenus !

Peut-être êtes-vous ici un peu par hasard, à la faveur d'un bout de terrain à bâtir «à la campagne», d'une ruine à «retaper», d'une parcelle proposée dans un lotissement, d'un locatif enfin disponible, peut-être avez-vous voulu conserver ou retrouver vos attaches familiales.

Peut-être la tradition d'accueil, de tranquillité, mais aussi la réputation d'une vie sociale, culturelle et sportive dynamique vous a séduit.

La présentation par elles-mêmes de chacune des composantes de cette vie associative en est l'illustration.

Notre commune, la plus vaste du département, n'est plus un petit village, mais elle a su conserver son caractère rural.

La tradition et l'esprit d'innovation s'y cotoient et s'enrichissent de leurs diversités. L'activité économique totalement centrée sur l'agriculture il y a quarante ans s'est diversifiée : artisans, commerces, industries, professions libérales et de santé contribuent à l'équilibre de ce coin de Bresse.

Je souhaite que vous trouviez chez nous réponse à vos aspirations.

Bien sûr, vous ne trouverez pas partout et toujours toutes les «commodités» de la ville. C'est la rançon de la campagne.

Bien sûr, vous serez parfois dérangé par quelques troupeaux ou tracteurs matinaux, importunés par quelque odeur campagnarde, mais vous gagnerez en échange un horizon ouvert sur les champs, les bois...

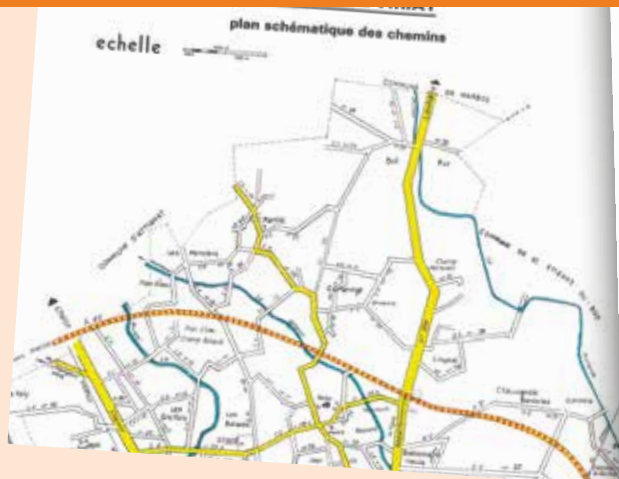
La vie des sociétés est une des richesses essentielles de notre localité, elle est alimentée par un esprit de service, de bénévolat, qui ne se dément pas.

Vous ne pourrez pas rester seulement spectateurs, consommateurs, vous serez sollicités de multiples façons, et très vite vous serez pris par l'ambiance. Vous pourrez alors apporter vos idées, votre expérience, votre compétence ; l'éventail est large. (Même le Maire et les Conseillers Municipaux acceptent les remarques et les suggestions !!!).

Au bout de quelques mois il n'y aura plus d'anciens et de nouveaux VIRIATIS, mais pour chacun le sentiment d'appartenir à une communauté faite d'accueil, de respect de l'autre, mais aussi de dynamisme et de vie.

Pierre FROMONT, Maire

Extrait du plan dessiné encore à la main





N°14 mai 1984

Viriat a deux fleurs, et porte toujours une attention particulière au fleurissement.

Depuis le dernier festival de musique, voici neuf ans, Viriat est bien fleuri et participe au concours des Villages, des maisons et des fermes fleuries. Des panneaux situés aux entrées du village signalent que Viriat est classé deux fleurs et qu'il est lauréat international.

Un comité de fleurissement, que préside Joseph Subtil, est en place depuis donc 1975 et s'active pour l'embellissement du village. On doit féliciter ses membres pour le travail qu'ils accomplissent et les résultats qu'ils obtiennent. Ils sont aidés par les employés de la commune pour les terrassements, les plantations, les transports et certains autres travaux.

Cette année ils repartent de plus belle avec le festival. Ils viennent de garnir par des plantations d'arbres et d'arbustes le nouveau parking du cimetière et plus tard les massifs seront plantés de fleurs. Ce quartier a changé. Les travaux ne sont pas toujours facilités car on voit souvent se creuser des tranchées (eau, gaz), qui viennent casser ce qui a été fait, et il faut tout recommencer. Certaines personnes, peu nombreuses il est vrai, prennent plaisir à saccager les massifs : c'est regrettable.

Il faut reconnaître que les habitants participent aux aussi activement au fleurissement de la commune. Chacun y met

du sien avec plus ou moins de réussite bien sûr, mais l'essentiel est de participer. Chaque année un jury sillonne les chemins de la commune et note les bons fleurissements qui participent au classement communal et les meilleurs sont sélectionnés pour le classement départemental et national. Les résultats sont là : Viriat hors concours des communes 2^e catégorie.

MAISONS FLEURIES :

Un hors concours sur le plan départemental.
Un 1^{er} Prix secteur Bresse-Revermont.

DECOR FLORAL VOIE PUBLIQUE :

3 Prix départementaux (4^e, 5^e, 8^e).
1^{er} Prix secteur Bresse-Revermont.

FERMES FLEURIES :

2 Prix départementaux (2^e et 12^e).

Souhaitons donc en cette année de festival une parfaite réussite du fleurissement de la commune.

G. SINARDET

N°18 mai 1986

Précurseur, Viriat proposait une initiation à l'informatique à l'école

L'INFORMATIQUE A L'ECOLE...

Depuis le début du mois de mars, les élèves de l'école publique peuvent s'initier à l'informatique et plus particulièrement se familiariser avec le monde des ordinateurs.

Dans le cadre du plan informatique pour tous (I.P.T.) (dotation gouvernementale), l'école publique a été dotée de ce qu'on appelle un "NANORESEAU". Ce dernier est composé d'une tête de réseau ou serveur qui est un appareil semi-professionnel, de 6 micro-ordinateurs MO 5, de 6 moniteurs (écrans), d'un lecteur de cassettes, d'une imprimante et de plusieurs disquettes de jeux, et exercices divers (ou logiciels).

La municipalité a complété ce matériel par l'achat



VIRIAT INFORMATION



juin 1988

n° 22

1988 / 1997

On commence à en voir de toutes les couleurs...

Transports urbains et chantiers, les photos en couleurs donnent le ton du magazine en juin 1988. La décennie va apporter quelques nouveautés intéressantes dans les mises en page et le traitement de l'information

RAPPELEZ VOUS, VIRIAT HIER

Entrée sud du Bourg.



On lave le linge dans la "servie", pendant que les enfants s'amusaient. Pas de problème de danger rapide. Les voitures sont plus lentes.

Bénédiction du Monument aux Morts - dimanche 24.10.30



Après la guerre, on se souvient. Ce sont des temps forts de l'histoire qui marquent les familles. Il y a des drames ou des retrouvailles.

Entrée sud du Bourg.



Thévenon, calme. Échanges dans la rue, toutes les familles se connaissent.

**NE SERA PAS
UNE BANLIEUE
INFORME !**



N°26 juin 1990

Le magazine prend modestement le nom de Viriat.

Les dossiers en pages centrales sont imprimés sur des papiers couleurs. En 1990, une petite rétrospective de Viriat hier / Viriat aujourd'hui l'affirme dans le titre : Viriat ne sera pas une banlieue informe !

UN LOGO pour Viriat



BULLETIN MUNICIPAL



*Viriat dispose
désormais d'un logo.
Mais pourquoi les élus
ont-ils éprouvé le besoin
de commander
un tel projet ?
Et comment a-t-il
été élaboré ?*

Depuis quelques années, les élus de Viriat multiplient les actions d'information auprès de la population : structuration du bulletin municipal, organisation de réunions et d'expositions, plan de jalonnement...

Les associations aussi ont éprouvé le besoin de disposer d'une identité visuelle, d'une signature.

J'ai été consulté par la commission communication pour mettre en place une procédure d'élaboration qui s'est déroulée sur près d'une année, la première condition pour la réussite de ce travail étant la durée.

**Analyse, définition
d'une ligne directrice**

je n'étais pas à l'aise face à cette commission composée d'élus et de responsables d'associations qui ne s'en laissent pas conter. Il a fallu faire table rase de toutes les idées préconçues, surtout les miennes, déconstruire pour reconstruire. Plusieurs réunions se sont terminées par le rejet pur et simple des propositions dessinées soit par moi, soit par Claudine Chanel. Une vingtaine de dessins ont été refoulés après un échange d'arguments qui nous permettaient de resserrer progressivement le champ de recherche. Il fallait aussi éliminer les plagats.

Les réunions étaient espacées pour nous permettre de travailler sur de nouvelles propositions, mais aussi de laisser mûrir le projet.

Nous avons procédé par élimination, quatre ou cinq propositions ont été agrandies, mises en valeur, la recherche typographique s'est affinée...

Et puis un soir, ils se sont mis à interpréter un des dessins, lui attribuer du sens... Le choix était fait, il ne restait plus qu'à faire le travail d'exécution et de déclinaison qui consiste à imaginer les diverses utilisations.

**Déclinaison
et adaptation**

Pendant les vacances, reprendre le

Identifier

Un logo n'est ni un élément isolé, ni une fin en soi. Il est la base d'un programme d'identification visuelle.

Une fois accepté, il sera décliné sur les différents supports de communication : (papier à lettre, bulletin municipal, signalétique).

Attribuer

L'ensemble est conçu pour être facilement identifié et doit permettre de reconnaître l'origine du message.

Différencier

Un logo fait partie d'un ensemble d'indices qui bâtissent la personnalité d'une entreprise, il lui permet de se distinguer. S'il est banal, il disparaît dans la jungle des autres signes; s'il est trop complexe, il ne sera pas mémorisé.

Perception :

qu'il se distingue des autres références visuelles

Compréhension :

que sa signification soit claire

Mémorisation :

qu'un observateur extérieur

N°35 décembre 1995



INAUGURATION BESSEREL ET LA CITÉ DES ENFANTS LE 16 SEPTEMBRE 1995



LES CENTRES DE LOISIRS DE L'ASSOCIATION FAMILIALE

La Cité des Enfants a... ENFIN... ouvert ses portes début juillet, après une longue concertation

27 animateurs répartis ainsi :

17 en juillet

10 en août

Cette équipe, en plus de l'accueil

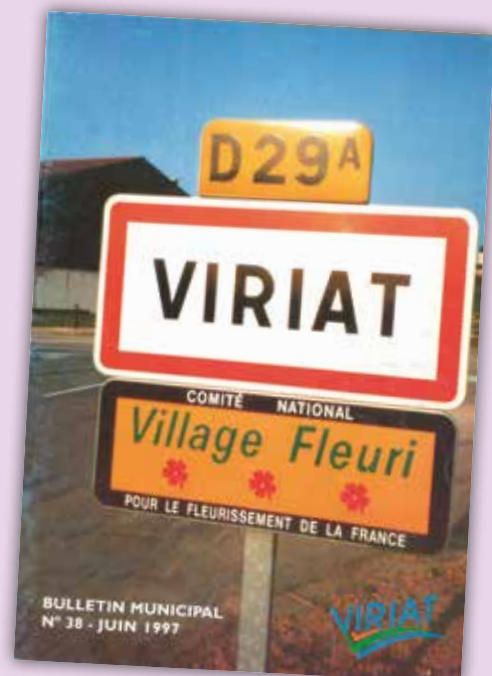
des 4-12 ans, a également assuré

15/16 ans ; le temps des bénévoles ayant été largement occupé par la mise en place de la Cité des Enfants.

Mais cette activité, qui est sou-

N°38 juin 1997

Viriat décroche sa troisième fleur !





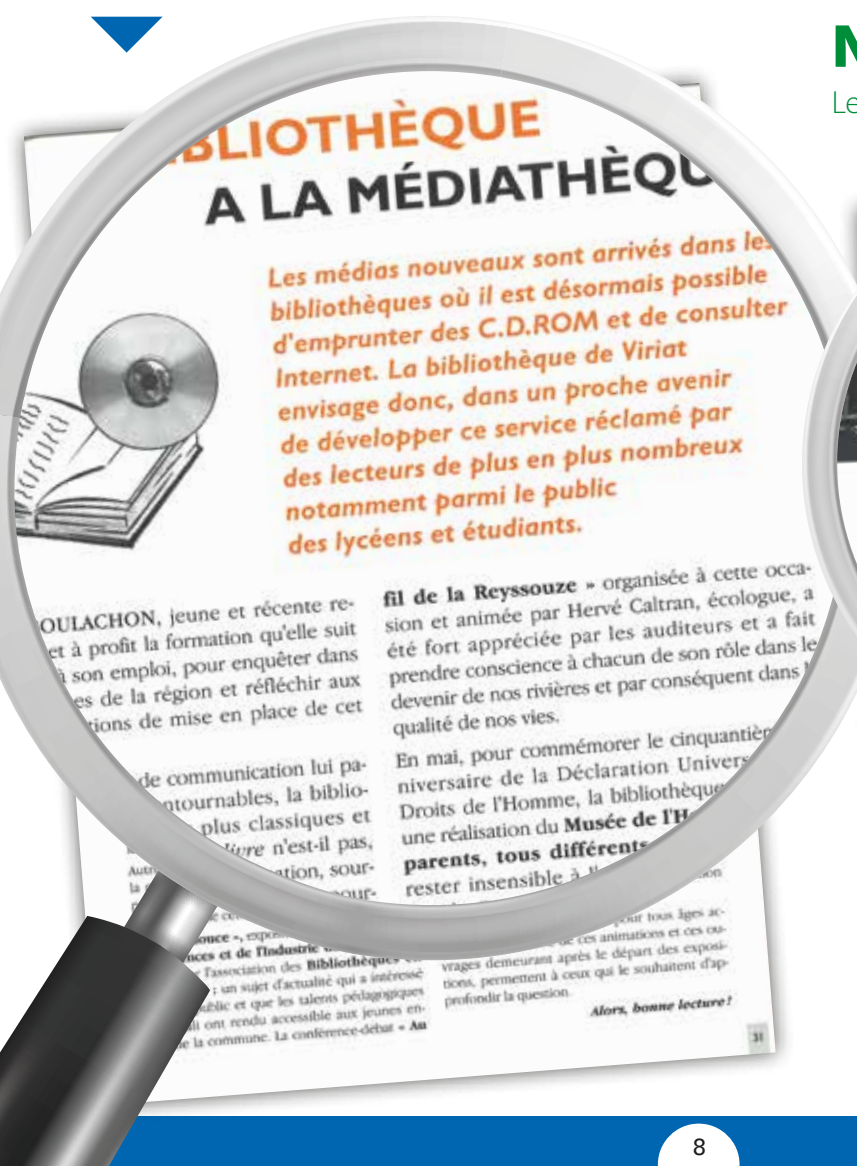
1998 / 2007

Le rythme de 56 pages, deux fois par an, est pris. Les couvertures sont maintenant toujours en couleur, l'intérieur en deux couleurs. Le logo figure en couverture. Mais il va vivre une première petite révolution de style en 2001 : le journal qui s'appelle sobrement Bulletin municipal devient L'info et va être imprimé en quadrichromie.



N°39 juin 1998

De la bibliothèque à la médiathèque



N°40 décembre 1998

Les échanges Viriat Sorbollo se mettent en place.





Le Mot du Maire



La belle aventure...

Il y a tout juste 100 ans, le 1^{er} juillet 1901, Pierre Waldeck-Rousseau, président du Conseil, faisait voter la loi relative au contrat d'association. Le texte stipule que "les associations de personnes peuvent se former librement sans autorisation ni déclaration préalable".

Ce bulletin municipal, consacré quasi exclusivement aux associations de Viriat, est l'occasion de leur rendre hommage, de saluer le travail accompli quotidiennement. Jour après jour, les associations tissent les liens de notre vie sociale. Et, par la permanence de leurs échanges, elles forment les racines profondes de notre démocratie. Elles lui donnent sa chaleur, sa profondeur, son intensité. Chacun d'entre nous peut ainsi s'insérer dans un réseau d'amitié, d'entraide. Chacun peut apporter son envie, sa motivation, sa joie pour que vivent un projet, une ambition sportive ou culturelle, une œuvre au sens large. Partager, se retrouver ensemble, se motiver, échanger, discuter et rêver. Rêver seul au départ puis à plusieurs et finalement construire. Construire un projet, une identité, des racines, un avenir. Le rôle, l'importance de la vie associative dans notre société actuelle n'est plus à démontrer. Les associations assurent la cohérence sociale et défendent, en toute indépendance, les valeurs de solidarité, de coopération entre les hommes. Elles permettent d'envisager un 21^e siècle plus humain, moins égoïste. C'est une lueur d'espoir qui illumine notre monde marqué par tant de tragédies et de catastrophes.

Que cette lumière brille encore longtemps. Et que les bénévoles, les centaines de Viriatistes qui offrent leur temps, leurs compétences, leur disponibilité pour cette grande cause, en soient chaleureusement remerciés.

Cependant, n'oublions pas que l'existence de ces associations dépend de la mobilisation de tous les habitants du village. Le comité des fêtes, lors de son assemblée générale du samedi 29 septembre, a arrêté le calendrier des manifestations. Pour 2002, les occasions de se réunir, de danser, d'apprécier les andouillettes, poulets de Bresse, bréchets, choucroute, bières irlandaises... ne vont pas manquer. Venez nombreux. Vous contribuerez vous aussi, à la vitalité des associations.

La municipalité, quant à elle, continuera comme par le passé, à soutenir activement le monde associatif. Pas de grandes déclarations, ni de longs discours. Simplement, la volonté affichée de nouer des liens étroits avec les associations locales, de travailler ensemble, d'avoir des relations responsables, pragmatiques, partenariales, d'accompagner les projets et encourager leurs développements.

Et contribuer tous ensemble, avec nos convictions, nos moyens, notre courage, à rendre le monde un peu meilleur.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire,
Bernard PERRET

N°53 juin 2004

Urbanisme économique : c'est la création d'une ZAC à la Cambuse, avec le passage sous la compétence de la communauté d'agglomération.

La Cambuse, création d'une ZAC

Le secteur de "La Cambuse" se situe à l'extrémité nord de Bourg-en-Bresse, en partie sur Bourg et essentiellement sur Viriat, de l'axe de la R.N. 93.

Cette zone se situe à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier "Bourg Centre" sur l'autoroute A40 mais aussi de la rocade de contournement de Bourg-en-Bresse. Cette situation lui assure une bonne desserte routière, non pénalisante pour les zones fortement agglomérées. La périmètre opérationnel à court terme d'environ 50 hectares sur Viriat a été déclaré d'intérêt communautaire par le conseil communautaire le 1^{er} mars 2004. La Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse souhaite en prévoir le développement et l'aménagement au travers d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.).

Occupation actuelle
du terrain

Le contexte

Un viriat... Prosper Convert

Sans doute, puisqu'il a donné son nom à la rue principale de Viriat, cela dit quelque chose... mais quel de plus ? Les nouveaux viriatistes, entre autres, ignorent sûrement tout de ce personnage, car en effet il en a été un. Est-ce le Théodore Botrel des Bretons, le mistral des Provençaux ? Je ne sais, mais pour les Bressans il est bien l'homme qui a chanté et fait vivre et revivre la Bresse.



N°55 décembre 2005

Coup de projecteur sur Prosper Convert.



2008 / 2017

Le format A4 vit ses derniers instants. La décennie n'en comptera que deux janvier et juin 2008. Le bulletin s'appellera désormais Vivre à Viriat et sera trimestriel pour coller au plus près de l'actualité. 8 pages en format élargi, plus lisible, plus aéré.

5719 habitants

Une enquête de recensement a été menée par la commune en janvier et février 2007. L'Insee prévoit d'en publier les résultats complets fin 2008 mais annonce en attendant « un chiffre de population provisoire » : la population résidant habituellement dans la commune en janvier 2007 est estimée à 5 719 personnes. L'Insee précise que cette estimation n'a aucune valeur juridique ; il ne s'agit en aucun cas d'une population légale. (Publication sur le site de l'Insee, www.insee.fr à partir du 15 janvier).

▼ N°64 janvier 2008 La cité des seniors ouvre ses portes

« Mi-janvier, la cité des seniors accueillera ses premiers locataires Petite unité de vie (Puv) réservée aux personnes âgées, de Viriat ou ayant de la famille à Viriat, autonomes ou en légère perte d'autonomie, elle était fort attendue... »

URBANISME



29 réunions pour le PLU... adopté à l'unanimité

La commission municipale d'urbanisme s'est réunie 29 fois pour mener à bien l'étude du nouveau PLU. Après 61 jours d'enquête publique, il a été adopté le 17 décembre par le conseil municipal et entrera en vigueur en février.

Actuellement, les règles d'urbanisme qui s'appliquent sur le territoire de la commune de Viriat sont celles édictées dans le plan d'occupation des sols de 1994. Le plan local d'urbanisme approuvé par le conseil municipal en 2001 a été cassé en 2001 suite à une action en justice. Par délibération en date du 27 avril 2004, le conseil municipal approuvait la révision du PLU. Le bureau d'urbanisme, 2BR, a été retenu pour étudier le nouveau PLU. La première réunion a été fixée le 20 septembre 2004, en association avec la commission municipale d'urbanisme qui s'est réunie 29 fois au total, sans compter les réunions informelles.

Conforme aux orientations du Scot

Les grandes orientations du projet sont de maîtriser et d'organiser le développement démographique, de respecter les objectifs de développement du SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui est en cours d'élaboration, et de préserver la qualité de l'environnement.



5719 habitants

Applicable en février

Par délibération en date du 27 février 2007, le conseil municipal a arrêté le projet de ce plan. Les services de l'État ont été consultés et ont émis des remarques qui ne remettraient pas en cause la philosophie du projet. Le conseil municipal a, par délibération en date du 20 juin 2007, approuvé la mise à l'enquête publique du projet durant 61 jours, du 13 juillet au 11 septembre 2007, et retenu M. Canard comme commissaire enquêteur, suite à la proposition du président du Tribunal administratif de Lyon. Quarante-quatre personnes se sont déplacées pour le rencontrer et treize autres ont fait des remarques écrites. Tous ces éléments ont été enregistrés dans le rapport d'enquête. Les conclusions du commissaire enquêteur sont conformes aux propositions du plan. Lors du conseil municipal du 17 décembre 2007, le PLU a été approuvé à l'unanimité. Sauf décision contraire des services de l'État, le règlement du PLU entrera en application en février 2008.

LOGEMENT

Crêt Délia Une étape de plus dans le parcours résidentiel



La pose de la première pierre en présence de Jacques Haillet, conseiller général de Saint-Denis, Bernard Perrot, Jean-Marc Rochoux, conseiller général de Crêt-Délia, et Jean-Noël Tassin, directeur de Ain Habitat.

Avec ses 68 logements, le Crêt Délia a été conçu comme un programme de construction équilibré et adapté à la demande, en particulier des jeunes foyers qui veulent rester sur la commune.

Premier aspect de cet équilibre : la moitié des logements sont proposés en accession « libre » à la propriété, l'autre moitié en locatif social. Second aspect : la décision, prise par le promoteur, Ain Habitat, de pro-

poser huit villas groupées en location-accession, une formule qui permet de passer en douceur, par étapes et en toute sécurité, du statut de locataire à celui de propriétaire. C'est une nouvelle étape proposée dans ce qu'on appelle aujourd'hui le parcours résidentiel, c'est-à-dire la possibilité d'évoluer dans le choix de son logement. Beaucoup de communes choisissent désormais cette formule. Le Crêt Délia, conçu par le cabinet d'architecte Jacques Gerbe, sera livré à la fin du printemps. Il bénéficie aussi d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour promouvoir la haute qualité environnementale (HQE) dans le logement. Un label mais aussi des locataires satisfaits.



Le Clos du Centre : fin des travaux au printemps

N°71 janvier 2010

Relooking du logo

N°66 octobre 2008

La nouvelle formule du bulletin apparaît



N°76 mai 2011

La première marche gourmande est organisée



N° 73 Juillet 2010

Les 20 ans de relations entre Viriat et Voinesti



N°87 janvier 2014

Encore une inauguration : les espaces famille et nature offrent de nouvelles perspectives de rencontres et d'échanges pour les Viriat et les associations.

N°82 octobre 2012

La maison de santé ouvre ses portes, un grand pas pour lutter contre la désertification médicale.



Patchwork

